

L'Ontario réduit la facture d'électricité de 25 pour cent

*La restructuration du système apporterait un soulagement durable aux foyers de
(circonscription électorale)*

NOUVELLES**Le X mars 2017**

L'Ontario réduit la facture d'électricité en moyenne de 25 pour cent pour tous les clients résidentiels dans le cadre d'une importante restructuration du système qui permettra de relever les défis politiques à long terme en plus d'assurer une plus grande équité.

Veuillez choisir parmi ces paragraphes en fonction de la démographie de votre circonscription électorale.

S'il s'agit d'une circonscription rurale :

À compter de cet été, le plan Électricité Prix Équitable de l'Ontario apporterait aux foyers un soulagement de 25 pour cent. Les petites entreprises et les exploitations agricoles de (circonscription électorale) profiteraient également en grand nombre de cette initiative. Les gens à faible revenu et ceux qui habitent au sein de communautés rurales admissibles bénéficieraient d'une réduction encore plus grande de leur facture d'électricité. Dans le cadre de ce plan, les augmentations de tarifs au cours des quatre prochaines années équivaldraient au taux d'inflation pour tous ces consommateurs.

S'il s'agit d'une circonscription suburbaine ou urbaine :

À compter de cet été, le plan Électricité Prix Équitable de l'Ontario apporterait aux foyers un soulagement de 25 pour cent. Les petites entreprises et les exploitations agricoles de (circonscription électorale) profiteraient également en grand nombre de cette initiative. Les gens à faible revenu bénéficieraient d'une réduction encore plus grande de leur facture d'électricité. Dans le cadre de ce plan, les augmentations de tarifs au cours des quatre prochaines années équivaldraient au taux d'inflation pour tous ces consommateurs.

Ces mesures comprennent le rabais de huit pour cent adopté en janvier et reposent sur les initiatives qu'on a annoncées précédemment et qui visent à procéder à une baisse généralisée des tarifs sur toutes les factures d'électricité.

Pris ensemble, ces changements représenteront la plus importante réduction unique des tarifs d'électricité dans l'histoire de la province.

Les tarifs ont récemment augmenté pour deux raisons principales :

- Des décennies de sous-investissement dans le réseau d'électricité de la part des gouvernements de toutes allégeances ont entraîné le besoin d'investir au-delà de 50 milliards de dollars dans les installations de production, de transmission et de distribution pour assurer un système à la fois propre et fiable.
- La décision de mettre fin à l'utilisation du charbon en Ontario afin de produire plutôt une énergie propre et renouvelable, ainsi que les politiques qu'on a mises en place pour

apporter une aide ciblée aux clients à faible revenu et vivant en milieu rural ont entraîné des coûts additionnels.

Le fardeau que représente le financement de ces améliorations au système, ainsi que de ces programmes essentiels s'est retrouvé injustement presque entièrement sur les épaules des contribuables actuels. Pour alléger ce fardeau et assurer un partage plus équitable des taux, on apporte présentement deux correctifs au système.

Reconnaissant que l'infrastructure de production d'électricité qu'on a construite survivra pendant encore plusieurs décennies, la province refinancerait ces investissements de capitaux pour assurer une distribution plus équitable des coûts du système dans le temps. De plus, certains programmes importants, comme le Programme ontarien d'aide relative aux frais d'électricité (POAFE), seront désormais financés par le gouvernement plutôt que par les contribuables.

La province adoptera également un nouveau Fonds pour l'abordabilité, en plus d'améliorer l'actuel POAFE et le Programme de protection des tarifs d'électricité dans les régions rurales et éloignées (PPTERRÉ) et d'offrir un crédit à la livraison aux foyers des Premières nations situés sur les réserves. Ces nouvelles mesures coûteraient au gouvernement jusqu'à 2,5 milliards de dollars au cours des trois prochaines années.

Malgré que cet allègement des tarifs d'hydroélectricité entraîne des pressions considérables sur le cadre financier, la province continue de prévoir un budget équilibré pour 2017-2018, alors qu'elle présentera une mise à jour détaillée de son plan financier dans son budget du printemps.

La baisse des coûts de l'électricité dans la circonscription de (**circonscription électorale**) fait partie du plan de l'Ontario visant à créer des emplois, à stimuler notre économie et à améliorer la vie quotidienne de notre population.

CITATIONS

« Les coûts d'électricité sont montés en flèche, alors que les résidents et les propriétaires d'entreprise de (**circonscription électorale**) ont réagi. Ils nous ont dit que le gouvernement devait en faire plus pour réduire les coûts et rendre l'électricité plus abordable. En corrigeant les problèmes au niveau du système, l'Ontario réduit sa facture d'électricité en moyenne de 25 pour cent pour tous les clients résidentiels en plus d'assurer des taux plus équitables à l'avenir. »
— (**Nom**), député provincial, (**circonscription**)

FAITS EN BREF

- Le Plan Électricité Prix Équitable de l'Ontario améliorerait l'efficacité du secteur et moderniserait le marché de l'électricité dans la province en collaborant avec la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (SIERE) et la Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO).
- La province étendra le PPTERRÉ dans le but de réduire les frais de distribution que doivent verser les clients additionnels desservis par les EDL qui imposent les tarifs les plus élevés. Près de 800 000 clients profiteraient d'une telle amélioration du PPTERRÉ.
- Le Fonds pour l'abordabilité serait accessible aux entreprises de distribution locales (EDL) à l'intention des clients qui n'ont pas droit aux programmes de conservation pour les gens à faible revenu et qui ne peuvent accroître leur efficacité énergétique sans une aide financière.

- Les clients des Premières nations vivant sur les réserves obtiendraient un crédit de 100 pour cent sur la ligne de livraison de leur facture mensuelle d'électricité.
- La version étendue du POAFE procurera la somme additionnelle de 180 \$ à 276 \$ par année aux foyers dont la taille et le revenu combiné sont admissibles.
- L'Ontario étend l'Initiative d'économies d'énergie en milieu industriel (IEEMI) en réduisant le seuil de 1 mW à 500 kW et en ciblant davantage les petits clients dans le secteur manufacturier et dans l'industrie.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Apprenez comment l'Ontario élabore en ce moment le prochain [Plan énergétique à long terme](#).

Pour toute demande d'information de la part des médias, appeler :

news.ontario.ca/mei/fr